



REUNION DE BUREAU DU 17 JANVIER 2018

Présents : Micheline et Marceau Bourdon, Marc Landré, Odile et Philippe Thénot, Bruno Lefort, Dominique Hirgorome, Michel Durey, Casimir Simoès.

Excusés : Jean-Pierre et Murielle Cocu, Christian Desbois, Anita Landré.

INFORMATIONS DIVERSES :

Un courrier a été fait à l'ANCO pour s'excuser de ne pouvoir participer à leur assemblée générale qui est le même jour que la nôtre.

Marc nous informe que les dossiers de subventions auprès des 3 communes et le bilan d'activités de la Fédération seront bientôt faits. Nous avons le quitus de la Fédération.

Micheline nous donne lecture des notes qu'elle a prise à la réunion des Associations de Chécy qui a eu lieu la semaine dernière.

Elle rapporte qu'en ce qui concerne les subventions, elles seront égales à celles de l'année dernière, mais il ne faut pas oublier de demander les dossiers car ils ne sont pas envoyés systématiquement. Pour les nouvelles associations, pas de subventions la première année et 200 euros les années suivantes. Les bilans financiers peuvent être envoyés jusqu'à fin Mars.

Elle nous rappelle également les principales dates : le 27 Mai concours de pêche à Chécy qui doit être annulé du fait qu'il serait le même jour que celui de Fay aux Loges.

Marc nous informe que M. ROUILLARD Pascal souhaite intégrer l'association. Un mail en retour lui a été adressé en conséquence sans réponse à ce jour.

Au sujet de la démission de William et Daniel, Marc nous donne lecture du courrier qu'il leur a adressé en réponse et regrette cette situation.

L'abonnement au « pêcheur de France » a été renouvelé et Marc leur a demandé de nous adresser des dépliants pédagogiques.

Lors d'un rendez-vous avec Jean Louis SENOTIER président des chemins de l'eau, nous nous sommes mis d'accord avec tous les utilisateurs du canal pour une réunion le 26 Février, à 18 H, au local de la pêche afin de trouver une entente pour l'utilisation concertée du canal d'Orléans.

Bruno et Casimir ont repris les places laissées vacantes par William et Daniel au sein du bureau.

Marc nous informe que pendant les fêtes, il y a eu un problème d'étanchéité des vannes au canal à Mardié avec pour conséquence la mise à sec des trois biefs.

Renouvellement des adhésions à l'OMS 20 euros et à l'ANCO 20 euros.

Micheline nous informe que le bilan des cartes de pêche 2017 est sensiblement identique à celui de l'année dernière.

Micheline a reçu la visite de M. PONCET qui lui a apporté les guides et dépliants qu'elle a distribué le jour même à tous les dépositaires.

CONCOURS DE PECHE DU 27 MAI A CHECY :

Notre concours se déroule le même jour que celui de Fay aux Loges. A l'unanimité, il est décidé de ne pas maintenir cette manifestation.

ASSURANCE :

Suite aux différents rendez-vous des documents sont parvenus. Une réponse a été faite par mail pour demander un état des comptes et un nouveau contrat – affaire à suivre.....

COMPTE-RENDU DU CA de la FEDERATION du 8 Décembre 2017 :

Divers points ont été évoqués dont :

- Le site internet de la Fédération,
- L'étang de la Motte a été pêché.

ALEVINAGE :

Les poissons ont été commandés à ANGERS. Nous attendons la réponse du fournisseur. Date de livraison à définir.

PROCHAINES ECHEANCES :

- Assemblée générale le 3 Février à 10H salle des fêtes de BOU – vin d'honneur à l'issue. Jean-Pierre pourra donner son pouvoir s'il n'est pas remis de son intervention chirurgicale. Micheline nous informe que les comptes sont arrêtés et qu'une info va paraître dans la presse prochainement.

PECHE A LA TRUITE :

Les 3 et 4 Mars 2018 – tarifs : 12 euros le samedi et 20 euros pour le week-end. – Michel se charge de commander 75 kilos de truites à la pisciculture OLIVIER.

RAPPEL DES DATES :

Travaux sur nos lots de pêche :

- Samedi 20 Janvier : étang du Ruet – RV à 9 H sur place.
- Samedi 27 Janvier : nettoyage de l'étang du Ruet
- Samedi 10 Février : nettoyage du Cens
- Samedi 24 Février : nettoyage du Cens avec la commune de Donnery.

La date de la prochaine réunion n'a pas été fixée.